

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	5
PRÉFACE.....	11
LISTE DES CONTRIBUTEURS (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE).....	25
SOMMAIRE.....	29
PROLOGUE	31
VULNÉRABILITÉ AFRICAINE ET JUSTICE CLIMATIQUE À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE : DU SCEPTICISME À LA RESPONSABILITÉ.....	33
<i>A. – L'odyssée d'un monde en dépérissement</i>	34
<i>B. – La science au secours de la justice climatique</i>	35
<i>C. – L'Afrique, une victime expiatoire</i>	38
<i>D. – L'appel à la responsabilité et plan de l'ouvrage</i>	40

PREMIÈRE PARTIE

LE DISCOURS RELATIF À LA JUSTICE CLIMATIQUE ENTRE IDÉALISME ET RÉALISME

CHAPITRE I. – LE CONFLIT DE VALEURS IMPLICITE À LA MOBILISATION DU CONCEPT DE <i>JUSTICE CLIMATIQUE</i> EN AFRIQUE.....	47
SECTION 1. LE BESOIN D'ÉCLAIRAGE SÉMANTIQUE D'UN POSTULAT ÉTHIQUE AUX MANIFESTATIONS CONTROVERSÉES.....	52
§ 1. L'éclatement de la logique juridique entre des conceptions opposées de la justice	54

§ 2. La confrontation des postures éthiques aux enjeux stratégiques en présence	56
A. <i>L'impératif de sauvegarde de l'équité intragénérationnelle et intergénérationnelle</i>	57
B. <i>Les priorités écologiques face au défi de la croissance économique</i>	58
SECTION 2. L'IDÉALISME CARACTÉRISTIQUE DE L'INVOCATION DU PRINCIPE DES RESPONSABILITÉS COMMUNES, MAIS DIFFÉRENCIÉES DES ÉTATS EN MATIÈRE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	60
SECTION 3. LES CHANTIERS ET DÉFIS DE LA JUSTICE CLIMATIQUE AU NIVEAU AFRICAIN	65
§ 1. Les dynamiques et tendances de positionnement constatées sur le plan régional	65
§ 2. Les élans de l'Union africaine	67
A. <i>Le Comité des chefs d'États et de Gouvernement sur les changements climatiques</i>	68
B. <i>La Conférence des ministres africains de l'Environnement</i>	69
C. <i>Le groupe africain des négociateurs sur les changements climatiques (GNA)</i>	70
§ 3. L'indispensable besoin d'un équilibre de justice couplé à l'exigence de développement économique en Afrique	71
CONCLUSION	73
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	75
CHAPTER II – EMERGING TREND OF CREATING ENVIRONMENTAL COURTS AND TRIBUNALS IN AFRICA: BETTER ENFORCEMENT OF ENVIRONMENTAL LAWS ON THE PATH TO SUSTAINABLE DEVELOPMENT	77
INTRODUCTION	78
SECTION 1. STATUS OF ENVIRONMENTAL COURTS AND TRIBUNALS IN AFRICA	79
§ 1. Operational ECTs	80
A. <i>Botswana</i>	80
1. 4 Land Tribunals	80
2. 1 Appeals Committee	81

<i>B. Burundi</i>	81
<i>C. The Gambia</i>	83
<i>D. Ghana</i>	83
<i>E. Kenya</i>	84
1. 37 Environment and Land Courts.....	84
2. National Environment Tribunal.....	87
3. Water Tribunal (Water Act 2016).....	88
4. Energy and Petroleum Tribunal – Energy Act 2019.....	88
5. National Environmental Complaints Committee (NECC).....	89
<i>F. Lesotho</i>	90
<i>G. Madagascar</i>	90
<i>H. Mauritius</i>	91
<i>I. Nigeria</i>	93
1. 12 Environmental Courts.....	93
2. Urban and Regional Planning Tribunals.....	94
<i>J. Sierra Leone</i>	94
<i>K. South Africa</i>	94
<i>L. Zambia</i>	95
<i>M. Zimbabwe</i>	96
§ 2. Potential ECTs.....	97
<i>A. Burkina Faso</i>	97
<i>B. Ethiopia</i>	98
<i>C. Mozambique</i>	100
§ 3. Authorised but not established ECTs.....	100
<i>A. Lesotho</i>	100
<i>B. Liberia</i>	101
<i>C. Malawi</i>	101
1. Environmental Tribunal.....	101
2. Water Tribunal.....	102
<i>D. Mauritius</i>	103
<i>E. Namibia</i>	103
<i>F. Niger</i>	103
<i>G. Rwanda</i>	104

<i>H. Tanzania</i>	104
<i>I. Uganda</i>	104
§ 4. Discontinued ECTs	105
<i>A. South Africa</i>	105
<i>B. Sudan</i>	105
<i>C. Other African countries</i>	105
§ 5. Training of general court judges in environmental law	106
CONCLUSION	106
BIBLIOGRAPHY.....	108

DEUXIÈME PARTIE

LA PRISE EN CHARGE DE LA JUSTICE CLIMATIQUE AU NIVEAU DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES CADRES JURIDIQUES À L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET NATIONALE

CHAPITRE III. – L'ACTION CLIMATIQUE DE L'UNION AFRICAINE.....	113
INTRODUCTION.....	114
SECTION 1. LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET L'ENGAGEMENT DES ÉTATS AFRICAIN À L'ÉCHELLE UNIVERSELLE.....	117
§ 1. La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques	117
§ 2. La Conférence des Parties de 1997 à Kyoto : protocole de Kyoto	119
§ 3. La Conférence des Parties de 2015 : accord de Paris	122
SECTION 2. LA RECONNAISSANCE PROGRESSIVE DE L'ACTION CLIMATIQUE AU NIVEAU AFRICAIN.....	124
§ 1. L'Acte constitutif de l'Union africaine.....	125
§ 2. La charte africaine des droits de l'homme et des peuples.....	126
§ 3. La Convention de Bamako sur l'interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux et sur le contrôle des mouvements transfrontières et la gestion des déchets dangereux produits en Afrique	128

§ 4. La Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles	130
§ 5. L'Agenda 2063 de l'Union africaine	132
§ 6. La stratégie et le plan d'action (2022-2032) de l'Afrique en matière de changement climatique et de développement résilient	136
CONCLUSION	138
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE.....	140
 CHAPITRE IV. – L'IMPLÉMENTATION DES DROITS À LA PAIX ET À L'ALIMENTATION EN AFRIQUE À L'ÈRE DES DISRUPTIONS CLIMATIQUES	
INTRODUCTION.....	144
 SECTION 1. RENFORCER LES MÉCANISMES NORMATIFS FAVORABLES À LA PROTECTION DES DROITS À LA PAIX ET À L'ALIMENTATION	
§ 1. Renforcer les droits à la paix et à l'alimentation dans les instruments de lutte contre les changements climatiques	149
§ 2. Respecter l'obligation de protection des droits de l'homme en matière de climat.....	154
§ 3. Tenir compte du principe d'équité intergénérationnelle	156
§ 4. Renforcer la portée de la responsabilité pour toute violation des droits à la paix et à l'alimentation induite par les comportements « climato-défaillants » des entreprises	158
 SECTION 2. AJUSTER LES MÉCANISMES STRUCTURELS PROPICES À LA PROTECTION DES DROITS À LA PAIX ET À L'ALIMENTATION	
§ 1. Renforcer la justiciabilisation des atteintes à la paix et à la sécurité alimentaire du fait des changements climatiques.....	162
§ 2. Élargir la notion d'intérêt d'agir en justice au profit des victimes des atteintes aux droits humains à la paix et à l'alimentation.....	165
§ 3. Privilégier l'éducation de la population aux droits de l'homme à la paix et à l'alimentation en rapport avec les effets des changements climatiques.....	168
§ 4. Renforcer la lutte contre la corruption et prévenir les conflits d'intérêts dans le chef de l'élite dirigeante	169

CONCLUSION	171
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE.....	173
CHAPITRE V. – CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES AU NIVEAU NATIONAL (CDN) :	
FONDEMENTS JURIDIQUES.....	175
INTRODUCTION.....	176
SECTION 1. FONDEMENTS JURIDIQUES INTERNATIONAUX DES CDN.....	178
§ 1. Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	179
A. <i>Vue d'ensemble sur la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques</i>	179
B. <i>Rôles de la CCNUCC dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des CDN</i>	180
§ 2. Accord de Paris.....	181
A. <i>Vue d'ensemble sur l'accord de Paris</i>	181
1. Obligations des Parties au titre des CDN.....	183
B. <i>Soumission des contributions déterminées au niveau national</i>	184
1. Rendre compte régulièrement des progrès des CDN.....	185
2. Mise à jour des CDN	187
3. Évolution globale des CDN.....	187
4. Évolution des CDN africaines.....	188
5. Aperçu des ambitions de réduction des GES des États de l'Afrique centrale	189
SECTION 2. CADRES JURIDIQUES NATIONAUX DE MISE EN ŒUVRE DES CDN ...	191
§ 1. Instruments juridiques nationaux de mise en œuvre des CDN ...	192
A. <i>Lois sur le climat</i>	192
B. <i>Réglementations sectorielles</i>	194
1. Étude de cas : législation congolaise de mise en œuvre des CDN	195
2. Inventaire et analyse de quelques dispositions pertinentes	196
3. Évaluation du respect des engagements souscrits par la RDC au titre de l'accord de Paris	198
a. <i>Soumission des contributions déterminées au niveau national</i>	198

<i>b. Rendre compte régulièrement des progrès des CDN</i>	199
<i>c. Mise à jour des CDN.....</i>	200
CONCLUSION	202
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE.....	205
CHAPITRE VI. – TAXE CARBONE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE	
DU CONGO : ANALYSE DE FAISABILITÉ.....	207
INTRODUCTION.....	208
SECTION 1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA TARIFICATION DU CARBONE.....	210
SECTION 2. PROCESSUS HISTORIQUE DE LA TARIFICATION CARBONE EN RDC	212
SECTION 3. CONTROVERSES AUTOUR DE L'INSTITUTION DE LA TAXE CARBONE EN RDC	214
§ 1. <i>Taxe carbone, instrument financier majeur du Gouvernement pour la mise en œuvre de la CDN de la RDC</i>	215
§ 2. <i>Une double taxation, une mesure non consensuelle, inoportune, contre-productive et antisociale</i>	216
§ 3. <i>Ce que nous pensons</i>	217
<i>A. Une taxe justifiée dans le principe</i>	218
<i>B. Une taxe inquiétante dans son application</i>	218
SECTION 4. REGARDS CROISÉS SUR LA TAXATION DU CARBONE DANS QUELQUES PAYS DE L'AFRIQUE ET EN RDC	219
SECTION 5. ANALYSE D'EFFICACITÉ DE LA TAXE CARBONE SUR LES PRINCIPAUX SECTEURS ÉMETTEURS EN RDC	221
§ 1. <i>L'exploitation forestière et agricole</i>	221
§ 2. <i>La taxe carbone et la gestion durable des forêts en RDC.....</i>	222
<i>A. La taxe carbone et le secteur agricole congolais.....</i>	224
<i>B. La taxe carbone sur les activités minières.....</i>	226
<i>C. La taxe carbone et la transition énergétique en RDC</i>	227
<i>D. La taxe carbone et la réduction de l'empreinte carbone du secteur de transport en RDC</i>	229
<i>E. La taxe carbone et la gestion des déchets en RDC</i>	231

SECTION 6. AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉCOLOGIQUE ET LA CONFIANCE SOCIALE DE LA TAXE CARBONE EN RDC : PISTES DE SOLUTION	233
§ 1. Promouvoir un dialogue social franc et inclusif.....	234
§ 2. Investir davantage dans la production des statistiques, des normes et des technologies d'évaluation des émissions	234
§ 3. Définir un périmètre opérationnel réaliste	235
§ 4. Assurer une cohérence stratégique d'intervention.....	236
CONCLUSION	236
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE.....	240

TROISIÈME PARTIE

LE DÉBAT RELATIF AU PROJET CLIMATIQUE

CHAPITRE VII. – LE PRINCIPE DES RESPONSABILITÉS COMMUNES MAIS DIFFÉRENCIÉES EN DROIT INTERNATIONAL SUR LE CLIMAT. ÉQUITÉ <i>VERSUS</i> ÉGALITÉ SOUVERAINE DES ÉTATS.....	245
INTRODUCTION.....	246
SECTION 1. ORIGINES, FONDEMENTS ET NATURE JURIDIQUE DU PRINCIPE DES RESPONSABILITÉS COMMUNES MAIS DIFFÉRENCIÉES.....	247
§ 1. Aux origines du principe des responsabilités communes mais différenciées	247
§ 2. Nature juridique et fondements du principe des responsabilités communes mais différenciées.....	253
SECTION 2. DÉCLINAISONS DU PRINCIPE DES RESPONSABILITÉS COMMUNES MAIS DIFFÉRENCIÉES	261
§ 1. Le traitement différencié se traduisant par une catégorisation d'États.....	261
§ 2. Le traitement différencié se traduisant par la fourniture d'appui technique et financier en faveur des États en développement.....	263
CONCLUSION	270
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE.....	272

CHAPITRE VIII. – HEURS ET CONTROVERSES AUTOUR

DE LA RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTATS DU FAIT DE PERTES ET PRÉJUDICES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	275
INTRODUCTION.....	276
SECTION 1. LECTURE ÉNERGIQUE DES TARES INCOMBANT AU RÉGIME DE RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE DU FAIT DES PERTES ET PRÉJUDICES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	278
§ 1. Imprécision du contenu et de la portée des pertes et préjudices.....	278
<i>A. Les évocations charriées dans le débat juridique autour de la notion de pertes et préjudices.....</i>	280
<i>B. La portée juridique des pertes et préjudices</i>	283
§ 2. Le difficile établissement de la responsabilité internationale des États du fait des pertes et préjudices.....	286
<i>A. La perception de la question du lien de causalité par les principaux pays émetteurs</i>	287
<i>B. La non-reconnaissance de la responsabilité du fait des pertes et préjudices dans les décisions des conférences des parties à l'accord de Paris sur le climat.....</i>	289
SECTION 2. ESQUISSE D'UNE RESPONSABILITÉ OBJECTIVE DES ÉTATS DU FAIT DE PERTES ET PRÉJUDICES.....	290
§ 1. L'interprétation systémique de la violation d'une obligation internationale pour commission d'un fait internationalement illicite dans le contexte de la responsabilité climatique	291
<i>A. La responsabilité du fait de pertes et préjudices tirée de la violation d'une obligation instantanée de droit international</i>	292
<i>B. La responsabilité pour des pollutions illicites continues</i>	293
§ 2. L'attribution de pertes et préjudices aux États et le standard de preuve admissible.....	295
<i>A. La pertinence des approches probabilistes du lien de causalité.....</i>	296
<i>B. La validité de la preuve par l'expertise dans le cadre de la responsabilité internationale pour pertes et préjudices....</i>	298
CONCLUSION	300
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE.....	301

ÉPILOGUE	303
COMPRENDRE LES INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES POUR CONSTRUIRE UNE JUSTICE CLIMATIQUE.....	305
SECTION 1. LES INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES COMME FONDEMENT DE REVENDICATIONS DE JUSTICE CLIMATIQUE	310
SECTION 2. LE PARI FONCTIONNEL DES INSTITUTIONS AFRICAINES EN CHARGE DES QUESTIONS RELATIVES AU CLIMAT	311
SECTION 3. UNE JUSTICE ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DES ENJEUX ET JALONNÉE DES DÉFIS	313